

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 26 / hiver 2027

Plan de cours

**CRI 33601 G / CRI 33602 G - Atelier de rétroaction
CRI 32601 G / 32602 G - Stage pratique**

Vendredi 8h30 à 11h30

Enseignante : Sophie Collard

Sophie.collard@umontreal.ca

Disponibilités : par courriel ou après le cours

Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

Objectifs du cours

Les ateliers de rétroaction de stage s'adressent aux étudiants.es faisant un stage dans des milieux d'intervention reliés à la dépendance, jeunes ou adultes, de jeunes et familles se retrouvant sous l'autorité de la Protection de la jeunesse ou auprès de victimes.

1. Objectifs généraux

- ✓ Favoriser une intégration des expériences pratiques vécues dans le milieu de stage avec les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises tout au long de sa formation en criminologie.
- ✓ Se familiariser avec l'intervention auprès de la clientèle ciblée, en ayant une meilleure compréhension du rationnel qui sous-tend chacune des interventions.
- ✓ Améliorer sa capacité d'introspection et d'analyse à partir de différentes expériences vécues dans le milieu de stage.

- ✓ Permettre aux participants.es d'acquérir une identité et une compétence à titre de futurs professionnels en criminologie en les soutenant dans la réalisation de leur stage.
- ✓ Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles vécues par chaque participant dans son milieu de stage, mettant à profit la diversité des secteurs d'intervention.
- ✓ Favoriser une prise de conscience personnelle de ses motivations et valeurs, de ses forces et limites et de ses intérêts et aspirations en tant qu'intervenant professionnel.

2. Objectifs spécifiques

- ✓ Développer ses capacités d'observation et de réflexion, tant sur le plan individuel que sur le plan professionnel.
- ✓ Développer un esprit critique par rapport aux différentes interventions réalisées dans le milieu de stage, faisant alors appel à son jugement clinique.
- ✓ Parfaire son utilisation des techniques d'entrevue apprises dans le cours « Techniques d'entrevue en criminologie ».
- ✓ Connaître les orientations gouvernementales, lois, règlements et protocoles qui s'appliquent dans les différents milieux de stage, faisant également le lien avec les différents éléments se retrouvant dans le Code de déontologie des criminologues.
- ✓ Améliorer ses capacités de communication orale et écrite dans le milieu de stage, notamment avec la clientèle desservie, les collègues et les partenaires professionnels.
- ✓ Apprendre à travailler en collaboration avec les autres professionnels tout en tenant compte de son mandat, son rôle, ses forces et ses limites.
- ✓ Reconnaître et comprendre les enjeux cliniques, communautaires, sociopolitiques, professionnels et administratifs auxquels est confronté son milieu de stage.
- ✓ Développer ses habiletés professionnelles, tant au niveau de l'évaluation, du plan d'intervention et le suivi de celui-ci.
- ✓ Développer son autonomie dans la gestion et l'organisation de son travail.

Rôle de chacun

- **L'étudiant-e** : est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes prévus.
- **L'enseignant** : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant-e aux plans théorique, professionnel et personnel.
- **Le superviseur terrain** : en collaboration avec le professeur et à partir du « vécu » sur le terrain, il a à susciter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant-e tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui-ci fait son stage.

Approches pédagogiques

L'étudiant est le principal artisan du bon déroulement de son stage, que ce soit au niveau de sa préparation, de l'élaboration et de l'actualisation de ses objectifs et des questionnements théoriques, professionnels et personnels découlant des activités qu'il réalise dans son milieu de stage. Il lui appartient de participer activement aux échanges ayant lieu dans le groupe du cours « Atelier de rétroaction », échanges portant soit sur l'un des thèmes prévus à l'horaire ou encore sur un des sujets abordés par les participants dans leur présentation de leur vécu de la semaine.

L'enseignant a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique proposée par l'École de criminologie. Il collabore avec la personne responsable de la coordination des stages à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stages. Personne-ressource pour les étudiants-es et pour les superviseurs.es du champ de pratique sous sa responsabilité, il sert de lien entre l'École de criminologie et les organismes dans lesquels se déroulent les stages. Responsable du projet de stage des étudiants.es, il oriente l'ensemble de son déroulement.

Le/la superviseur.e de stage est la personne ressource pour favoriser l'apprentissage de l'étudiant. Il est un enseignant, un formateur, un guide qui soutient, oriente, encadre, structure et évalue les expériences d'apprentissage de l'étudiant.e dans son milieu de stage. En collaboration avec l'enseignant de stage et à partir du vécu sur le terrain, il facilite l'acquisition et l'intégration de la théorie-pratique dans le domaine de la pratique

criminologique. Il soutient la personne stagiaire dans sa démarche de formation en assurant la mise en place de conditions facilitant la réalisation des objectifs d'apprentissage que celle-ci s'est donné.

La démarche pédagogique du cours repose d'abord et avant tout sur la participation active et l'implication de chaque étudiant.e, l'enseignant ayant pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension des sujets de discussion abordés lors des ateliers de rétroaction. Chaque étudiant.e doit tenir compte de l'horaire des ateliers de rétroaction apparaissant dans la section « horaire des cours » pour faire la planification de son horaire en milieu de stage, la participation aux ateliers de rétroaction étant jugée prioritaire et obligatoire.

Modalités pédagogiques

- Échanges sur les situations vécues en stage
- Journal de bord
- Études de cas
- Thèmes de discussion
- Discussions cliniques
- Exposées théoriques

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

CRI 33601 et 33602 – Ateliers de rétroaction 1 et 2 (3 crédits)

Évaluation	Pondération	Échéance
Présentation orale du projet de stage	20%	Automne 2026 (horaire à déterminer)
Plan d'intervention	20%	24 janvier 2027
Discussion de cas clinique (présentation orale et contribution aux discussions)	35%	Hiver 2027 (Horaire à déterminer)
Contribution personnelle	25 %	Les deux trimestres

CRI 32601 et 32602 – Stage pratique 1 et 2 (9 crédits)

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Évaluation de stage	80%	Mars-Avril 2026
2. Rapport mi-stage	10 %	Une semaine avant l'évaluation dans le milieu
3. Rapport fin de stage	10%	Une semaine après l'évaluation du stage

Présentation des travaux

Atelier de rétroaction 1 et 2 (3 crédits)

Échanges sur les situations vécues en stage

Les rencontres de l'atelier de rétroaction de stage ont pour but d'amener les participants à faire une mise en commun de leurs observations, connaissances, expériences et réflexions personnelles et professionnelles sur des sujets en lien avec le déroulement de leur stage. Les discussions portent sur leurs habiletés, leurs besoins, leurs valeurs, leurs motivations, leurs forces, leurs limites, etc. Elles permettent aux étudiants.es d'apprendre à communiquer en groupe, à confronter leurs connaissances et à faire valoir leurs points de vue dans une perspective de développement des compétences professionnelles et personnelles.

Dans ce processus, différentes modalités pédagogiques sont utilisées pour permettre aux participants de ventiler et échanger sur leur vécu de stage tout en utilisant ces échanges dans une perspective d'autocritique et de perfectionnement leur permettant de développer une vision et un style personnel d'intervention.

Confidentialité, entraide, implication personnelle et honnêteté font partie de ce qui est attendu des participants.es lors des échanges en classe.

1. Présentation du projet de stage (20 % de la note globale)

Ce travail se fait en individuel et à l'oral en classe. L'objectif est de débiter le processus d'élaboration du projet de stage et le présenter le projet de stage aux collègues de classe. La personne étudiante devra :

- Expliquer en quoi consiste son projet et pourquoi il a décidé de faire ce projet. Nommer les démarches faites pour déterminer le projet. Le projet répond à quel besoin ? Les connaissances nécessaires au projet.
- Présenter les objectifs ciblés (objectif général et objectifs spécifiques)
- Présenter les résultats attendus et les modalités d'évaluation du projet
- **Diriger** une discussion auprès des collègues afin de recevoir une critique constructive et ainsi avoir des pistes d'amélioration.

Présentation d'une durée **d'environ** de 20 minutes (Approximatif : 10 minutes de présentation du projet et 10 minutes de discussion). Trois cours seront attribués aux présentations/discussions et il y aura quatre présentations par cours.

Critères de correction :

- La clarté, le détail et la pertinence des informations transmises concernant le projet
- Rigueur de la démarche
- La pertinence des questions posées aux collègues
- Expression orale : qualité du français et de l'expression, utilisation appropriée des termes théoriques et pratiques, ton et débit de la voix

2. Plan d'intervention (20% de la note globale)

Lors du deuxième cours en janvier, remise d'un plan d'intervention (consignes en lien avec la confidentialité seront discutées en classe) d'une personne rencontrée en stage. Le plan d'intervention devra être complété avec le modèle fourni en classe afin d'avoir une uniformité dans les travaux. La remise est papier en début de cours (8h30). Le plan d'intervention doit être accompagné du consentement et de l'entente de confidentialité signé par l'utilisateur et le superviseur de stage.

Critères de correction :

- La clarté des informations concernant l'utilisateur
- Respect des exigences de rédaction de l'objectif général et des objectifs spécifiques (smart)
- Cohérence des moyens en lien avec les objectifs ciblés ainsi que des échéanciers
- Respect des normes de rédaction d'un plan d'intervention.

3. Discussion de cas clinique (35% de la note globale)

À la session d'hiver, chaque personne étudiante présentera à tour de rôle la situation d'une personne suivie en milieu de stage. Le calendrier des présentations sera établi à la session d'automne. Afin de permettre de telles présentations, au cours du trimestre d'hiver, l'atelier de rétroaction sera consacré aux discussions de cas clinique (3 X 30 minutes).

La présentation orale de l'histoire de cas est menée individuellement. Elle vise à élargir les champs de connaissances et de questionnements des participants à l'atelier. D'une durée maximale de 15 minutes, elle est une présentation dynamique d'un cas portant sur une personne rencontrée en milieu de stage. La présentation sera suivie d'une période de discussion et de questions d'environ 15 minutes, activité qui sera animée par la personne ayant présenté l'histoire de cas.

Apporter une copie papier aux collègues, respectant les normes de confidentialité, résumant les informations transmises. Cette copie sera récupérée après la présentation.

La personne étudiante devra identifier :

- Les particularités de la personne et sa problématique
- L'histoire familiale
- Les tentatives antérieures de résolution du problème/interventions faites
- Son besoin lors de la discussion clinique

Un canevas sera suggéré, mais vous pourrez choisir la forme qui vous convient (2 pages maximum). Il sera possible de transmettre le premier jet de votre cas clinique à l'enseignante (minimum 3 jours avant votre présentation). Ainsi, les commentaires apportés pourront vous aider à mieux vous préparer. Une copie imprimée de cette présentation devra être transmise à l'enseignante au début du cours.

La présentation doit être complète, portant attention aux domaines de vie les plus pertinents et mettant en évidence certains outils utilisés dans le milieu de stage (génogramme, plan d'intervention, échelles de Rollnick, etc.). Elle doit également présenter certaines hypothèses à tenir compte dans la poursuite ou la reprise de l'intervention. Des liens théoriques avec vos lectures sont également attendus.

Critère de correction :

- Capacité de synthèse des informations transmises
- Informations transmises dans la présentation sont claires et pertinentes (incluant le besoin ciblé).
- Capacité de jugement concernant la confidentialité.
- Contribution significative à la discussion en apportant des moyens en lien avec

le besoin.

- Capacité à poser un regard clinique juste et pertinent en lien avec la situation de la personne.

4. Participation active en classe (25% de la note globale)

La participation en classe sera évaluée, entre autres, à l'aide d'un court bilan que la personne étudiante devra remettre au dernier cours de chaque trimestre (maximum 2 pages) ainsi que par l'enseignante en référence aux critères d'évaluation. La participation sera évaluée en deux temps, soit après chaque trimestre (décembre et avril).

La participation en classe compte pour 25% de la note globale du cours CRI33601-CRI33602. Les éléments à prendre en compte dans l'évaluation sont les suivants :

Critères	Indicateurs
Présence	Assiduité et ponctualité
Contribution	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: • Soulève des questions pertinentes; • Émet des opinions; • Soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences.
Attitude	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique. Manifeste une écoute active
Interaction	Questionne. Reçoit les critiques et y réagit positivement. Mets en commun les idées. Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe. Capacité à prendre sa juste place Désir manifeste de faire avancer la discussion clinique

Journal de bord

Le journal de bord se veut une modalité pédagogique utile et pertinente pour la préparation de ses supervisions cliniques et des différents travaux qui sont demandés en cours de session. Il présente les avantages suivants :

- ✓ Mettre sur papier certaines observations faites en milieu de stage.
- ✓ Se remémorer les activités accomplies dans une journée.
- ✓ Colliger ses perceptions et ressentis lors de certaines situations observées ou vécues.
- ✓ Mettre sur papier ses réflexions faisant le lien entre la théorie et la pratique
- ✓ Noter l'évolution de sa compréhension clinique face à certaines interventions réalisées
- ✓ Colliger ses questionnements face à certaines interventions observées ou dans certaines situations vécues, etc.

Le journal de bord permet aussi de bien préparer son évaluation mi-stage et fin de stage.

Rencontres individuelles

- À la première et/ou deuxième semaine, l'enseignante rencontre tous les étudiants et étudiantes individuellement afin de faire un retour sur le contrat pédagogique.
- Au besoin, en cours de stage, à la demande de l'enseignante ou de la personne étudiante.
- Objectifs :
 - ✓ Permettre à l'étudiant.e de ventiler sur des situations vécues en milieu de stage ou de partager ses inquiétudes et questionnements.
 - ✓ Permettre à l'enseignante d'offrir une rétroaction personnalisée et ainsi, mettre des objectifs spécifiques pour la réussite du stage

CRI 32601 et 32602 – Stage pratique 1 et 2 (9 crédits)

a) Le stage (80% de la note totale)

Il y aura deux rencontres d'évaluation : au mi-stage et à la fin du stage. L'enseignante se rendra sur place (possibilité que ce soit à distance). Les évaluations se font à l'aide de la grille d'évaluation du stage. La personne étudiante doit d'abord remplir la grille selon son appréciation de sa performance. La personne superviseure procède au même exercice de son côté. La personne étudiante doit ensuite faire une mise en commun avec la personne superviseure du milieu. Dans un troisième temps, pour les visites de l'enseignante, l'étudiant ou l'étudiante devra envoyer le document, complété par les deux parties, par courriel 24hrs avant la rencontre. C'est

l'enseignante qui accorde la note, qui compte pour 80% de la note finale.

b) Le rapport mi-stage (10% de la note totale)

Ce rapport est un travail écrit qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages au mi-stage. Nous vous demandons de faire une autocritique globale des apprentissages au niveau des habiletés professionnelles et du développement personnel et professionnel en vous référant à votre contrat pédagogique. Faire ressortir les obstacles rencontrés, les gains ou bénéfices retirés. Comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances? En d'autres termes, qu'avez-vous appris? Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs? Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Expliquez?

Le travail est remis dans StudiUM, sept (7) jours avant la date de l'évaluation mi-stage.

c) Le rapport fin de stage (10% de la note totale)

Le rapport de fin de stage est un travail écrit qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages depuis le mi-stage. Il consiste en une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs du contrat pédagogique (revus à l'évaluation mi-stage).

Le rapport de fin de stage doit rendre compte de toute la dimension évolutive de l'expérience menée par l'étudiant.e. Dans ce sens, il doit faire état de ce qui a été réalisé et, qui plus est, en faire une analyse critique et un bilan personnalisé.

Aussi, un bilan du résultat du projet de stage doit être abordé dans ce rapport.

D'autres consignes seront remises en classe.

Devra être remis dans StudiUM, après la rencontre d'évaluation finale (date à déterminer).

Horaire des ateliers de rétroaction

Trimestre automne 2026

Date	Contenu du cours (sujet à modification)
04 septembre 2026	✓ Accueil ✓ Présentation du plan de cours (horaire, évaluations/critères, etc.) ✓ Attentes et entente de groupe ✓ Rencontres individuelles
11 septembre 2026	✓ Ma première semaine de stage ✓ Mes objectifs/défis
25 septembre 2026	✓ Rétroaction de stage ✓ Plan de protection personnelle
16 octobre 2026	✓ Rétroaction de stage ✓ Présentation (4)
30 octobre 2026	✓ Rétroaction de stage ✓ Présentation (4)
13 novembre 2026	✓ Rétroaction de stage - Présentation (4)
11 décembre 2026	✓ Rétroaction de stage ✓ Préparation à ma deuxième partie de stage ✓ Mes objectifs et mes défis pour l'hiver
Fin novembre et début décembre	✓ Rencontre évaluation mi-stage dans les milieux

Horaire trimestre hiver 2027 (dates à valider en décembre)

Il est à noter que le déroulement du cours peut être changé sans préavis.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages utilisés dans ce cours :

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Lectures obligatoires

- ✓ Ordre professionnel des criminologues du Québec. **Code de déontologie des étudiants en criminologie.** <https://ordrecrim.ca/membres/profession/code-deontologie/>
- ✓ Université de Montréal, école de criminologie. **Cahier du stagiaire.** https://crim.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Baccalaur%C3%A9at/Cahier_du_stagiaire_de_bacc_automne_2018_-_19_sept_2018.pdf
- ✓ En collaboration avec le/la superviseur.e et/ou l'enseignante de stage, la personne étudiante identifiera un livre, texte, chapitre de livre qu'il s'engage à lire d'ici la fin de son stage. Cette lecture sera peut-être une suggestion de la personne superviseure pour sa pratique professionnelle ou encore un document fortement approprié au milieu de stage.

Références bibliographiques

DÉPENDANCES

- ✓ Ben Amar, Mahomed (2007). **La polyconsommation de psychotropes et les principales interactions pharmacologiques associées.** Montréal, Centre québécois de lutte aux dépendances. 184 pages.
- ✓ Sous la direction de Ben Amar, Mahomed (2006). **Drogues : Savoir plus, risquer moins.** Montréal, Centre québécois de lutte aux dépendances. 205 pages.
- ✓ Sous la direction de Léonard, Louis Léonard et Ben Amar, Mahomed (2002). **Les psychotropes. Pharmacologie et toxicomanie.** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 894 pages.
- ✓ Bowen, Sarah, Chawla, Neha et Marlatt, G. Alan (2013). **Addictions : prévention de la rechute basée sur la pleine conscience.** De Boeck Supérieur. 272 pages.
- ✓ Cornier, Dollard (1984). **Toxicomanies : styles de vie.** Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur. 175 pages.
- ✓ Cornier, Dollard (1989). **Alcoolisme Abstinence, boire contrôlé, boire réfléchi.** Éditions du Méridien. 178 pages.
- ✓ Gaudet, Étienne (2011). **Drogues et alcool : j'arrête.** Montréal, Les Éditions Publistar. 224 pages.
- ✓ Léonard, Louis et Ben Amar Mahomed (2002). **Les psychotropes: pharmacologie et toxicomanie.** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 920 pages.

INTERVENTION ET TECHNIQUES D'ENTREVUE

- ✓ Beaudry, Madeleine et Trottier, Germain (2001). **Les habilités d'intervention en service social individuel et familial. Développement et évaluation.** Université Laval, Faculté des sciences sociales, École de service social, Centre d'appui au développement des pratiques et de la recherche en service social. 89 pages.
- ✓ Boisvert, Jean-Marie et Beaudry, Madeleine (1979). **S'affirmer et communiquer.** Montréal, Les Éditions de l'Homme. 328 pages.
- ✓ Cameron, Milton (2008). **Savoir écouter. Décodez les messages de vos interlocuteurs.** Les Éditions Québecor. Seconde édition. 129 pages.

- ✓ DeVito, Joseph A., Chassé, Gilles et Vezeau, Carole (2008). **La communication interpersonnelle**. Éditions du Renouveau Pédagogique inc., seconde édition. 325 pages.
- ✓ Dorais, Michel (2015). **Le métier d'aider**. Montréal, VLB éditeur. 238 pages.
- ✓ Dozois, J., Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité**. Montréal; PUM
- ✓ Egan, Gérard (2005). **Communication dans la relation d'aide**, 2^{ème} édition. Beauchemin. 466 pages.
- ✓ Fanzolato, Sylvie (2003). **Les faces cachées de l'intervention en situation de crise**. Mont-Royal, Modulo Griffon. 240 pages.
- ✓ Forget, J. (1990). **La relation d'aide**. Logiques Sociétés.
- ✓ Rogers, Carl (1968). **Le développement de la personne**. Paris, Dunod. 286 pages.
- ✓ Hétu, Jean-Luc (2019). **La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement**. Édition Chenelière Éducation, 6^e édition. 194 pages.
- ✓ Miller, William R. et Rollnick, Stephen (2006). **L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement**. Paris, InterEdition-Dunod. 241 pages.
- ✓ Pauzé, Éline (1984). **Techniques d'entretien et d'entrevue**. Montréal, Modulo Éditeur. 233 pages.
- ✓ Roberge, Michèle (1998). **Tant d'hivers au cœur du changement. Essai sur la nature des transitions**. Les Éditions Septembre, Collection Libre Cours. 171 pages.
- ✓ St-Arnaud, Y. (2008). **Les petits groupes: participation et animation** (3^e édition) Gaétan Morin éditeur, Montréal.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2004). **Petit code de la communication**. Montréal, Les Éditions de l'Homme, collection Alter ego. 126 pages.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2003). **L'interaction professionnelle : efficacité et coopération**. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2^{ème} édition, 282 p.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2001). **Relation d'aide et psychothérapie. Le changement personnel assisté**. Montréal Gaétan Morin éditeur, collection pratiques professionnelles. 434 p.
- ✓ St-Arnaud, Yves (1996). **S'actualiser par des choix éclairés et une action efficace**. Boucherville, Gaétan Morin éditeur. 108 pages.

JEUNESSE

- ✓ Apollon, W. (2000). La confidentialité dans l'intervention en contexte d'autorité. Dans P. Parent (Éd.), Les interventions auprès des familles Enjeux éthiques (pp. 106-126). Saint-Laurent: Éditions Fides.
- ✓ Centres jeunesse de Montréal, Coordination du développement des programmes et de la pratique professionnelle, Direction des services professionnels et affaires universitaires (2011). Cadre de référence sur l'intervention clinique destinée aux jeunes 12 à 18 ans et à leurs parents (volets LSSS et LPJ). Centres jeunesse de Montréal.
- ✓ Chamberland, C. (1998). L'approche milieu dans les Centres Jeunesse de Montréal: vers une nouvelle culture de l'intervention. Défi Jeunesse, vol IV, no 3, pp 3-15. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Manuel de référence sur la L.P.J., Gouvernement du Québec 2010.
- ✓ Fréchette, M., Leblanc, M. (1987). Délinquances et délinquants. Chicoutimi: Gaëtan Morin.
- ✓ Gouvernement du Québec. Chartes des droits et libertés.
- ✓ Guedeney, N et A. (2002). L'attachement, concepts et applications, Masson, Paris, 235p.
- ✓ Guay, J. (2009). Les clientèles récalcitrantes. Comment réussir l'alliance thérapeutique. Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, 160p.
- ✓ Leblanc, M. et al. (1998). Intervenir autrement : un modèle différentiel pour adolescents en difficulté. Montréal : P.U.M.
- ✓ Lemay, L. (2007) « L'intervention en soutien à l'empowerment: du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », Nouvelles pratiques sociales, vol.20, no 1, p.165-180.
- ✓ Zimmermann, P. (2003) « L'attachement à l'adolescence. Mesure, développement et adaptation » dans Attachement et développement : le rôle des premières relations dans le développement humain, G.M. Tarabulsky (dir.), Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.183-204.

THÉRAPIE D'ACCEPTATION ET D'ENGAGEMENT (ACT)

- ✓ Ciarrochi, Joseph V., Hayes, Louise, Bailey, Ann (2014). Deviens maître de ta vie. La Boîte à Livres Éditions. 131 pages.
- ✓ Harris, Russ (2009). Le piège du bonheur. Montréal, éditions de l'homme. 262 pages.

- ✓ Harris, Russ (2011). Le grand saut. Montréal, éditions de l'homme. 263 pages.
- ✓ Harris, Russ (2014). Le piège du bonheur – Édition illustrée. Montréal, éditions de l'homme. 177 pages.
- ✓ Harris, Russ (2017). Passez à l'ACT. Pratique de la thérapie d'acceptation et d'engagement. De Boeck Supérieur 380 pages.
- ✓ Hayes, Steven C. (2019). Penser moins pour être heureux. Vivre pleinement ici et maintenant. France, éditions Eyrolles. 281 pages.
- ✓ Polk, Kevin, Schoendorff, B., Webster, M. et Olaz, F. (2017). Guide de la matrice ACT. De Boeck Supérieur. 381 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin (2009). Faire face à la souffrance. France, éditions Retz. 209 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin, Grand Jana, Bolduc, Marie-France (2011). La thérapie d'acceptation et d'engagement. DeBoeck supérieur. 507 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin (2009). Faire face à la souffrance. France, éditions Retz. 209 pages.

SOMMEIL

- ✓ Morin, Charles M. (1997). **Vaincre les ennemis du sommeil**. Montréal, Les Éditions de l'Homme. 265 pages.

TROUBLES D'ANXIÉTÉ

- ✓ Lupien, Sonia (2019). Par amour du stress. Mont-Tremblant, éditions Au carré. 274 pages.
- ✓ Greenberger, Dennis et Padesky, Christine (2005). Dépression et anxiété : comprendre et surmonter par l'approche cognitive. Anjou, Éditions Saint-Martin. 264 pages.
- ✓ Hébert, Ariane (2016). Anxiété. La boîte à outils. Boucherville, Les éditions de Mortagne. 170 pages.

TDA/H

- ✓ Hébert, Ariane (2015). TDAH. La boîte à outils. Boucherville, Les éditions de Mortagne. 170 pages.
- ✓ Vincent, Annick(2005). **Mon cerveau a encore besoin de lunettes**. Éditions Québec.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/public/FAS/criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Stages/Cahier_stagiaire_bacc_2026_2026.pdf

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

Captation visuelle ou sonore des cours (Code civil du Québec, art. 3)

La captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, est interdite pour conserver la confidentialité des propos. Le cours étant en grande partie constitué d'échanges sur des expériences personnelles, il serait inapproprié d'en permettre la diffusion.

Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.es.

L'usage de tout document déposé sur Studium pour chaque cours est également assujéti à l'engagement de chaque étudiant.e à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Conflits ou situations problématiques entre le superviseur et l'étudiant.e

Lorsqu'un conflit survient entre le superviseur et l'étudiant.e, il incombe d'abord aux parties en cause de prendre les moyens appropriés afin de le résoudre. L'École de criminologie s'attend à ce que l'enseignant de stage soit informé le plus rapidement possible des difficultés afin qu'il puisse intervenir si les démarches préalables n'ont pas donné les résultats voulus.

Il appartient à l'enseignant de stage de prendre la décision qui s'impose. Si

l'étudiant.e et le superviseur jugent qu'ils sont lésés par cette décision, ils doivent soumettre la question à la coordonnatrice de stage.

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

- a) Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement l'enseignant à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.
- b) Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

À moins d'avis contraire de l'enseignante, tout travail doit être remis au plus tard à 17h00 le jour indiqué.

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Les travaux remis en retard, sans motif valable, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. Si vous ne remettez pas votre travail à la date convenue, vous devez le faire au secrétariat de l'École de criminologie, le manuscrit étant signé et daté par un employé du département. (Source : Extrait du Règlement pédagogique des études de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal)

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne

pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle* (<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>). Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire mentionné ci-dessus, elle entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du Règlement disciplinaire cité ci-dessus, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un enseignant désigné par le doyen ou l'autorité compétente; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions du paragraphe 9.8 du présent règlement s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.